



## GUIDE SUR LA PERTINENCE DES PROJETS DE RECHERCHE SOUMIS DANS LE CADRE DES DEMANDES DE BOURSES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES ET DE FORMATION POSTDOCTORALE DE L'IRSST

Ce document a pour objectif d'aider les étudiants dans la préparation de leur demande de bourse dans le cadre du programme de bourses d'études supérieures et de formation postdoctorale, notamment en ce qui a trait à la pertinence du projet. Afin qu'une demande soit évaluée par le comité d'évaluation, elle doit d'abord avoir été reconnue pertinente par la Présidence-direction générale de l'Institut sur avis du conseil scientifique. Il est donc primordial de bien décrire, dans le formulaire de demande de bourse, comment et pourquoi le projet de recherche proposé est pertinent.

Un projet de recherche sera jugé **pertinent** s'il peut contribuer à la prévention des accidents du travail ou des maladies professionnelles, à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes et/ou mener à de nouvelles connaissances en santé et en sécurité du travail pour les milieux de travail et les travailleurs du Québec.

Sans se limiter, l'IRSST concentre la majorité de ses activités scientifiques dans quatre champs de recherche qui ont été définis comme prioritaires. Pour chacun de ces champs, l'IRSST souhaite atteindre une masse critique de connaissances afin d'obtenir des retombées significatives pour les milieux de travail. Ces champs de recherche et les objectifs de chacun de ceux-ci sont :

### 1) Prévention des risques chimiques et biologiques

Objectifs : Les projets de recherche de ce champ visent à contribuer à la prévention des maladies professionnelles et des effets néfastes sur la santé et à l'amélioration et au maintien de la santé et du bien-être des travailleurs exposés à des substances chimiques et à des agents biologiques par le développement de connaissances nouvelles ou par une utilisation de connaissances existantes.

### 2) Prévention des risques mécaniques et physiques

Objectifs : Les projets de recherche de ce champ visent l'appréciation et la réduction des risques physiques et mécaniques qui pourraient nuire à la santé et à la sécurité des travailleurs en tenant compte de l'interaction du travailleur avec les machines qui l'entourent et avec son environnement. Les machines concernées peuvent être de types industriels en poste fixe ou mobiles ou des outils portatifs.



### 3) Prévention durable en SST et environnement de travail

Objectifs : Bien que l'accent soit mis sur la prévention durable des problèmes de SST incluant les troubles musculosquelettiques (TMS), ce champ veut aussi contribuer à la compréhension des facteurs sociaux, démographiques, organisationnels et technologiques ayant une incidence sur la survenue des lésions professionnelles. Pour mieux orienter les actions de prévention dans les milieux de travail, les facteurs suivants se situent au cœur des préoccupations du champ Prévention durable en SST et environnement de travail :

- activité et environnement de travail;
- caractéristiques de l'entreprise;
- aspects humains et démographiques (âge, genre, main-d'œuvre immigrante);
- formation;
- horaires de travail;
- facteurs psychosociaux.

### 4) Réadaptation au travail

Objectifs : La recherche en réadaptation au travail contribue à prévenir ou à réduire, chez les travailleurs victimes de lésions professionnelles, les risques d'incapacité prolongée. Plus spécifiquement, elle soutient le retour durable et sécuritaire à l'emploi des travailleurs ayant subi une lésion. Pour y parvenir, les chercheurs de ce champ étudient :

- les différents facteurs individuels, organisationnels, administratifs ou liés au système de santé, qui influent sur le bon déroulement du processus de retour au travail;
- les modes d'intervention visant la réadaptation et la réinsertion professionnelle des travailleurs.